



La lettre FSU du Comité Technique n°6

Réunion du CT le 29 mars 2012

Chers collègues,

le CT s'est réuni pour la 6ème fois le 29 mars 2012. Il s'agissait d'écluser les points non traités lors des séances précédentes. Cette réunion du CT était la dernière sous la présidence de Danièle Héryn. Voici les deux points principaux traités :

Accès à l'emploi titulaire (CDI) pour les personnels en CDD:

Pour mettre en application la loi du 12 mars 2012, sur les 316 agents non titulaires BIATOSS recensés, 24 doivent bénéficier d'un CDI (16 ATRF, 4 ASI, 2 médecins, 1 infirmière, 1 technicien).

Le référentiel des services de la gouvernance :

A l'issue du vote unanime contre ce référentiel (voir lettre CT n°5), il est de nouveau et réglementairement soumis à un nouvel avis du CT. L'avis est de nouveau et pour les mêmes raisons unanimement contre (8 sur 8 présents).

Elu en octobre 2011, le CT de l'UM2 voit ses travaux interrompus durant la période électorale.

Si vous souhaitez contacter nos syndicats (adhésion, problème individuel ou collectif, ...), vous pouvez le faire directement auprès de nos secrétaires de sections :

- pour le SNASUB-FSU : Elie.Suarez@univ-montp2.fr
- pour le SNCS-FSU : Patrick.Monfort@univ-montp2.fr
- pour le SNESUP-FSU-IUFM : Isabelle.Aliaga@univ-montp2.fr
- pour le SNESUP-FSU-IUT : Cathy.Guash@univ-montp2.fr
- pour le SNESUP-FSU-Campus : Patrick.Canadas@univ-montp2.fr